



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4867 - VENDREDI 25 OCTOBRE 2024

SOMMET DES BRICS

Le Congo propose des systèmes financiers alternatifs

Lors de la séance plénière du 16^e sommet des Brics élargi aux pays invités, le président Denis Sassou N'Guesso a, dans son discours, relevé la nécessité d'instaurer les systèmes financiers alternatifs.

« Le devoir impérieux pour nous, nations du

Sud, est d'unir nos efforts afin de créer des mécanismes financiers alternatifs qui régulent avec plus de justice l'économie mondiale au bénéfice des intérêts légitimes de nos Etats », a déclaré le chef de l'Etat congolais.

Page 16



Rencontre entre les deux chefs d'Etat

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le HCR plaide pour plus d'intégration des réfugiés



Échange entre la ministre et la délégation du HCR sant les technologies de l'information et de la communication, nous pouvons apporter du soutien académique aux réfugiés qui sont dans les départements de la Likouala, des Plateaux, entre autres », a fait savoir le chef de bureau national de l'agence onusienne, rappelant que cet axe intègre la nouvelle stratégie du HCR en matière d'inclusion et d'intégration des réfugiés dans les services publics.

Page 5

Le chef de bureau du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Ibrahim Diané, et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, ont échangé sur les conditions permettant aux réfugiés vivant au Congo, notamment dans l'arrière-pays, de poursuivre leur cursus universitaire. « Nous étudions comment, en utili-

JUSTICE SOCIALE

Un programme triennal pour promouvoir le travail décent



Une vue des participants Adiac

Le ministre chargé de la Fonction publique et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a annoncé hier, au cours d'un atelier co-organisé avec l'Organisation mondiale du travail, la mise en œuvre du programme pour la promotion du travail décent. D'un montant de 3 milliards FCFA, ce plan qui s'exécutera en trois ans vise à améliorer la protection sociale, la sécuri-

té et la santé au travail en appliquant des normes internationales. « Cette initiative va, à coup sûr, hisser le Congo au niveau des autres pays de la sous-région d'Afrique centrale qui conduisent leur politique nationale de sécurité et de santé au travail », a précisé Firmin Ayessa.

Page 3

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le Conseil national statue sur les réformes du secteur

Ouverte hier à Brazzaville, la 27^e session du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel planche sur les préoccupations et questions spécifiques, notamment les réformes initiées en vue d'améliorer le cadre scolaire dans le sous-secteur de l'éducation. « Cette session nous permet d'échanger sur le plan stratégique de développement de

l'enseignement technique et professionnel à travers la loi scolaire révisée, la loi d'orientation et la loi de programmation envisagées lors des états généraux de l'éducation et de la recherche », a expliqué le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebo-mé à l'ouverture des travaux.

Page 5

Éditorial

Vecteur de croissance

Page 2

ÉDITORIAL

Vecteur de croissance

Les zones économiques spéciales (ZES), en constant développement sur le continent africain, sont de véritables vecteurs de croissance économique et d'instruments d'investissements. Dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), favoriser la floraison de ces méga structures devient un impératif pour le Congo.

Dans cette optique, actionner les leviers de la mise en œuvre des ZES devrait figurer au cœur des préoccupations du gouvernement si l'on veut débloquer le potentiel de ces structures qui tardent encore à se concrétiser. Pour les pays comme les nôtres, s'arrimer à l'initiative de commerce guidé lancée en octobre 2023 au Ghana permettra des échanges commerciaux significatifs et par la même une occasion de tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et commercial en lien avec la Zlécaf.

Si la libre circulation des personnes et des biens est de plus en plus effective entre le Congo et ses voisins de la Cémac, notamment le Gabon, le Cameroun et très prochainement le Tchad via la Centrafrique, la Zlécaf, en tant qu'outil de la liberté économique, constitue une opportunité à saisir.

Autant dire qu'atteindre les objectifs visés par les ZES invite à redoubler d'efforts en vue de leur efficacité. Elles constitueront sans doute à inverser la tendance en matière de croissance, de réduction de la pauvreté, de création d'emplois et de diversification d'une économie dépendante pour l'heure de l'exploitation pétrolière. Il est plus qu'urgent maintenant de s'y engager.

Les Dépêches de Brazzaville

ACTIONS CLIMATIQUES

Le Congo trace sa feuille de route vers la transparence

L'Accord de Paris sur le climat demande aux pays signataires, à l'instar du Congo, de publier régulièrement les données relatives à leurs émissions et absorptions de gaz à effet de serre. En adoptant ce 23 octobre à Brazzaville le document de planification avec l'état des lieux de la production des rapports biennaux de transparence (BTR), le pays s'est engagé à rattraper son retard.

La nouvelle feuille de route dédiée à la transparence de l'action climatique a été peaufinée puis validée au cours de l'atelier de lancement de la préparation des BTR et du premier Rapport biennal de mise à jour (BUR 1). Réunissant les cadres des ministères sectoriels et les partenaires au développement dont le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette rencontre visait non seulement à adopter la feuille de route, mais également à faire le point de la préparation du BUR 1.

Les participants ont aussi rappelé les exigences et le plan de rédaction du BTR et les prochaines étapes pour la préparation des rapports de transparence. Ils ont débattu autour de la nécessité de fournir des conseils techniques approfondis sur l'application des modalités, procédures et lignes directrices, y compris l'utilisation des Tableaux communs de rapportage, ainsi que les formats communs des tableaux et un accompagnement pratique individuel.

Ces débats ont permis à ces cadres nationaux de cerner les enjeux, défis et procédures d'élaboration des BTR dans le cadre de l'initiative de l'action climatique. Ainsi, les participants ont proposé de « suivre et mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN), mettre en place un point focal CDN dans chaque ministère,



La ministre s'adressant aux participants/Adiac

vulgariser les fiches techniques d'élaboration, renforcer les capacités des directeurs des études et de la planification des ministères sectoriels pour la maîtrise des fiches techniques ».

Comme les autres pays du Bassin du Congo confrontés aux mêmes difficultés techniques et humaines, le Congo pourra s'inspirer des résultats des différentes études en vue de guider sa feuille de route à court et moyen terme pour la transparence de l'action climatique. Saluant les progrès réalisés vers la transparence, la ministre de l'Économie, du

Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, s'est montrée rassurante sur l'amélioration de la qualité des BTR et CDN. « Nous sommes bien positionnés pour relever ces défis », a-t-elle assuré.

Les autorités peuvent donc compter sur le soutien renouvelé de leurs partenaires tels que le Pnud et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture disposés à les accompagner dans la préparation du BTR/BUR1 et mise à jour sur le cadre de transparence renforcé.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

JUSTICE SOCIALE

Trois milliards FCFA pour la mise en œuvre du PPTD

En dépit des difficultés que traverse le Congo, le gouvernement a consenti, dans son budget annuel, la somme de 500 000 000 FCFA, soit au total trois milliards FCFA de financement propre, au terme des trois années de la durée du Programme pour la promotion du travail décent (PPTD).

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a dévoilé ce montant le 24 octobre à Brazzaville à l'ouverture de l'atelier d'orientation et de lancement du processus d'élaboration du profil national de sécurité et santé au travail. En effet, il y a un an, le gouvernement a signé le mémorandum d'accord concernant le PPTD 2023-2026. Un programme structuré autour de trois priorités : le soutien à la diversification de l'économie et à la création d'emplois décents ; l'amélioration de la protection sociale et la sécurité et la santé au travail ; la promotion du dialogue social et application des normes internationales du travail. Selon le ministre d'Etat, cet atelier consacre la mise en œuvre de la priorité n°2 de ce programme, notamment l'amélioration de la protection sociale et la sécurité et de la santé au travail, appelant le soutien financier et technique nécessaire à l'élaboration et à l'adoption de profils, de politiques et de programme en la matière. « Je voudrais profiter de l'opportunité que nous offre l'ouverture du présent atelier pour lancer un vibrant appel à tous les partenaires techniques et financiers et à tous les donateurs potentiels à l'effet de porter au PPTD 2023-

2026 de la République du Congo l'attention que ce programme mérite, en vue de sa mise en œuvre effective pour un modèle du travail plus épanoui », a invité Firmin Ayessa.

Organisé en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), cet atelier qui se clôture ce 25 octobre constitue une étape importante dans le processus d'engagement des mandats tripartites et de tous les acteurs du monde de travail dans une approche de gestion systémique, durable et progressive en la matière, et d'amélioration continue du bien-être au travail. En effet, la République du Congo a ratifié le 24 octobre 2023 la Convention n°155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs. Une convention qui va entrer en vigueur ce samedi 26 octobre 2024.

Faire un état des lieux de la sécurité et santé au travail

« L'élaboration du profil national de sécurité et de santé au travail donnera lieu, à terme, à la politique nationale de sécurité et santé au travail et à un programme d'actions pour un environnement de travail résolument sain et salubre en République du Congo. Cette belle initiative va, à coup sûr, hisser le Congo au niveau des autres



Une vue des participants/Adiac

Etats de la sous-région d'Afrique centrale qui conduisent déjà leur politique nationale de sécurité et de santé au travail, un outil pertinent aux mains des Etats membres de l'OIT pour promouvoir le travail décent et faire avancer la justice sociale à travers le monde », a poursuivi Firmin Ayessa.

Représentant la directrice du bureau pays de l'OIT pour le Congo, la RCA, le Gabon, la RDC, le Tchad et l'Angola, le Dr Joseph Dieuboué a rappelé que l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des travailleurs faisait partie du principal défi porté par leur institution. Selon lui, les dispositions combinées des conventions n°155 sur la sécurité et la santé des travailleurs et 187 sur le cadre

promotionnel de la sécurité et la santé au travail devenues fondamentales fournissent les éléments nécessaires qui guident la stratégie de l'OIT en matière de sécurité et santé au travail. Il s'agit d'une approche de gestion systémique basée sur les principes de l'amélioration continue qui, a-t-il déclaré, passe par l'élaboration d'un profil national ou état des lieux de la santé et santé au travail au niveau national.

D'où la nécessité pour chaque pays de s'engager dans ce processus afin de garantir progressivement aux travailleurs de tous les secteurs un milieu de travail sûr et salubre, gage de l'accroissement de la productivité et de la croissance économique tant recherchés par nos pays. « Concernant le Congo,

le pays ne dispose pas encore d'une politique nationale et de programme national en matière de santé et de la sécurité au travail, mais les questions d'amélioration des conditions de travail font l'objet d'une attention croissante dans le but d'assurer un environnement de travail sûr et sain pour tous les travailleurs. L'entrée en vigueur, ce 26 octobre 2024, des dispositions de la Convention n°155 sur la sécurité et la santé des travailleurs engageant, entre autres, le pays à adopter une politique nationale assortie d'un programme ou d'un plan d'action national en sécurité et santé au travail ».

Parfait Wilfried Douniama

HYDROCARBURES

Perenco a retrouvé son niveau de production en 2024

La compagnie franco-britannique a atteint cette année un niveau de production de quatre-vingt mille barils par jour, grâce à un investissement de 300 millions de dollars, soit environ 180 milliards FCFA. Perenco Congo compte booster ses activités en 2025, en investissant sur de nouveaux champs pétroliers. La filiale congolaise de Perenco est donc loin de son objectif de cent mille barils/jour.

En mission de travail à Brazzaville, le directeur du développement du groupe Perenco, Denis Chatelan, a été reçu le 24 octobre par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Le pétrolier a présenté à la tutelle les progrès accomplis par Perenco durant l'année et sa vision 2025. La compagnie veut mettre au point de nouvelles techniques dans l'espoir de relancer des puits pétroliers en fin de vie et récupérer le pétrole encore non exploité. « Nous avons atteint des pics de production au cours de l'année 2024, la production aujourd'hui est de l'ordre de quatre-vingt mille barils par jour. Cela fait de Perenco un acteur essentiel du paysage des hydrocarbures du pays. Je crois que le ministre est satisfait du travail fait par notre équipe [...] Du point de vue développement, nous avons acquis un certain



L'équipe de Perenco présentant ses réalisations au ministre DR

nombre de champs matures au mois de mars », a indiqué Denis Chatelan.

L'objectif de la compagnie était de mettre ces actifs dans son portefeuille, d'après le responsable pétrolier, et y compris son sa-

voir-faire de développement pour pouvoir optimiser la production et l'efficacité des champs identifiés. Outre ce bilan, Perenco a installé une nouvelle plateforme sur un de ses champs emblématiques pour pouvoir remonter la produc-

tion d'énergie. « Nous avons fait deux découvertes d'exploration sur des nouveaux sites que nous avons mis en production », a-t-il glissé.

Le directeur du développement du groupe Perenco a réitéré la

volonté de la filiale congolaise de redévelopper des champs qui ont fait l'objet des ajustements contractuels. Sur la base des réalisations de 2024, Perenco devra présenter sa vision de 2025 afin de poser les jalons de nouvelles discussions pour pouvoir définir les cadres permettant la mise en valeur des nouveaux champs.

Présente au Congo depuis 2001, la compagnie Perenco exploite principalement les champs d'Emeraude, de Likouala, de Yombo avec l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement La Noubi et la concession Pointe-Noire grand fond Sud. Au cours des dernières années, Perenco Congo a réalisé d'importants investissements en matière d'exploitation et de production. Elle a également investi dans les recherches géologiques dans l'optique de dynamiser ses activités de production.

Fiacre Kombo

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

L'implication attendue des confessions religieuses

Le président de la Commission préparatoire de la 38^e Journée nationale de l'arbre, le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a sollicité, les 23 et 24 octobre, l'implication des confessions religieuses dans la réussite de cet événement qui sera célébré le 6 novembre à travers tout le pays.

La série des rencontres initiées par le gouvernement se poursuit avec les acteurs de la vie publique. Le 23 octobre, le ministre a échangé avec l'œcuménisme (Eglise catholique, Eglise évangélique du Congo, Armée du salut) et le Conseil des pères de l'église de réveil qui lui ont donné leur accord quant à la réussite de ce nouveau format de la Journée de l'arbre et promis de mobiliser leurs fidèles pour relever le défi. Membre du Conseil des pères de l'église de réveil, l'apôtre Germain Ndeké s'est félicité de l'initiative du gouvernement. « Nous avons adhéré à cette démarche, avec toutes nos communautés, de planter les arbres et reflleurir la ville pour donner l'éclat et la vie dans nos villes. Nous allons associer nos communautés et nous serons sur le terrain pour planter les arbres et faire le suivi des arbres plantés, engager la formation des jeunes, tant



Le ministre Juste Désiré Mondelé échangeant avec la délégation du Conseil des pères de l'église de réveil DR

les entreprises de pépinières peuvent être créées pour inciter les jeunes à participer aux activités après », a promis

l'apôtre Germain Ndeké, pour qui, autour d'un arbre, beaucoup de choses peuvent se faire. Officier des relations publiques

de l'Armée du salut, Joel Bikoumou Mouyokani n'a pas caché sa satisfaction : « Nous sommes reconnaissants et honorés. Les

Eglises membres du Conseil œcuménique partagent la vision de l'organisation de la journée de l'arbre, dont l'objectif est d'engager les jeunes, en harmonie avec l'année de la jeunesse ainsi que toute la communauté chrétienne, à reverdir nos cités. »

Le 24 octobre, le ministre Juste Désiré Mondelé a reçu à son cabinet les délégations du Conseil islamique du Congo, de l'Eglise Kimbanguiste et du Conseil supérieur des églises de réveil du Congo. Face aux différentes délégations, le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local a rappelé que la Journée de l'arbre inclusive est pleinement dans la pensée de Dieu, le créateur de toute chose. En effet, l'édition 2024 de la Journée nationale de l'arbre sera marquée, entre autres, par le planting d'arbres le long des grandes artères urbaines.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

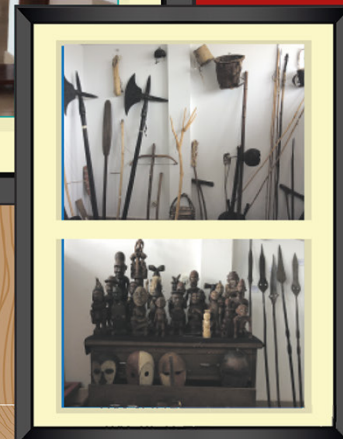
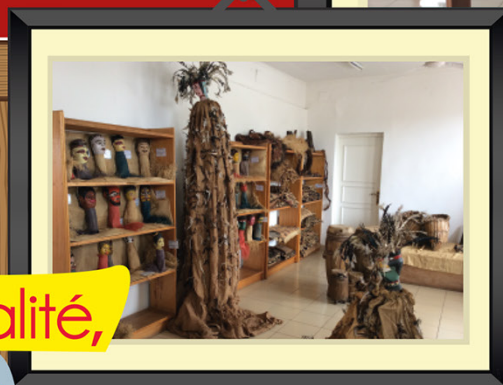
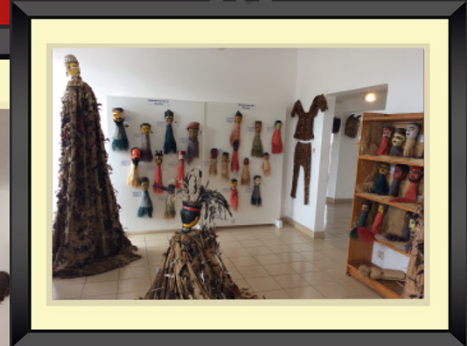
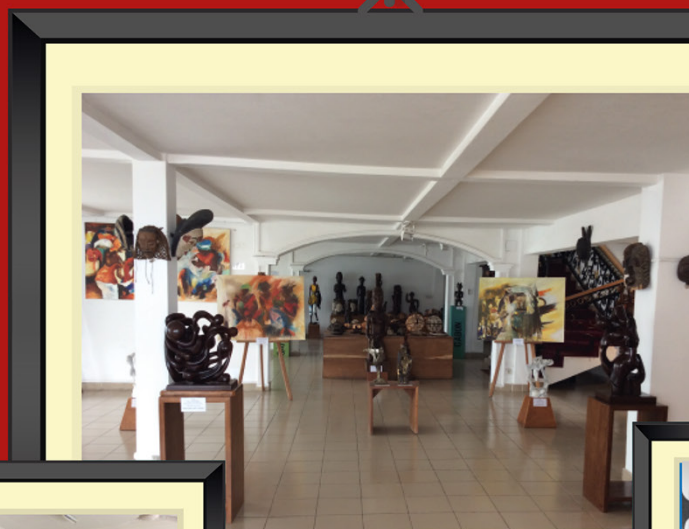
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renforcer l'intégration universitaire des réfugiés

Les conditions permettant aux réfugiés vivant au Congo, notamment dans l'arrière-pays, de poursuivre les études supérieures ont été au cœur de l'échange entre la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et le chef de bureau du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Ibrahima Diané, le 23 octobre à Brazzaville.

Le Congo et le HCR poursuivent leur coopération en vue de consolider l'intégration des réfugiés dans le pays, en particulier dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Un axe de coopération qui intègre la nouvelle stratégie de l'agence onusienne en matière d'inclusion et d'intégration des réfugiés dans les services publics, en coordination avec la partie congolaise.

« Il y a des réfugiés qui sont déjà dans les universités au Congo. Aujourd'hui, nous sommes en train de voir comment, en utilisant les technologies de l'information et de la communication, nous pouvons apporter du soutien académique aux réfugiés qui sont dans les départements de la Likouala, des Pla-



Échange entre la ministre et la délégation du HCRDR

« Il y a des réfugiés qui sont déjà dans les universités au Congo. Aujourd'hui, nous sommes en train de voir comment, en utilisant les technologies de l'information et de la communication, nous pouvons apporter du soutien académique aux réfugiés qui sont dans les départements de la Likouala, des Plateaux, entre autres »

teaux, entre autres », a fait savoir le chef de bureau national de l'agence onusienne au sortir de l'entrevue avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Par ailleurs, Ibrahima Diané a rappelé qu'il y a déjà des réfugiés qui poursuivent leurs études supérieures dans les universités congolaises. Ces derniers et bien d'autres sont devenus, selon lui, des modèles pour leurs communautés respectives. Pour ceux qui sont dans les localités de l'arrière-pays, il est donc question de réunir les conditions afin qu'ils parviennent à réaliser leurs rêves, leurs aspirations concernant l'enseignement supérieur.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les conseillers nationaux échangent sur les réformes du secteur

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a souligné le 24 octobre à Kintélé une série de préoccupations pour l'amélioration du cadre scolaire lors de la session ordinaire du Conseil national de l'Enseignement technique et professionnel (CNETP) sur le thème « Le schéma de développement de l'enseignement technique et professionnel d'ici à l'an 2030 » à l'Institut polytechnique de Kintélé.

La 27^e session ordinaire du CNETP se tient du 24 au 26 octobre. Le thème choisi permet aux conseillers nationaux d'échanger sur les questions spécifiques de l'enseignement technique en atelier et en plénière, précise le ministre dans l'allocution d'ouverture. « Ces ateliers nous permettront d'échanger sur le plan stratégique de développement de l'enseignement technique et professionnel à travers la loi scolaire révisée, la loi d'orientation et la loi de programmation qui ont été préconisées lors des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche de janvier 2024 », a indiqué Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

D'après le ministre, la réforme tant souhaitée dans le sous-secteur, les curricula et la mise en œuvre de l'approche par compétence devraient être des moments fructueux d'échanges pour sortir de la littérarisation de l'enseignement technique et professionnel et réaffirmer l'importance que re-

vêt l'acquisition des compétences dans le processus d'enseignement-apprentissage.

Les discussions porteront sur la place du partenariat et les modes de financement innovants afin de garantir un financement diversifié de ce sous-secteur dans le contexte de rareté des ressources. Toutefois, les réflexions seront orientées sur la formation du personnel et le développement de la carte scolaire pour une meilleure offre de formation et un rapprochement du lieu de formation de l'apprenant ainsi que sur l'initiative école productive dont la mission est de compléter la formation des apprenants en vue de leur employabilité. Abordant la question des infrastructures et des équipements, le ministre a annoncé l'inauguration de plusieurs infrastructures, notamment l'institut polytechnique de Kintélé, l'institut polytechnique d'Oyo dans le département de la Cuvette ainsi que l'École des mines de Souanké dans le département de la Sangha.



La cérémonie d'ouverture du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel (DR)

De son côté, le chef du secteur éducation de l'Unesco, Brice Olivier Kamwa, représentant la responsable de l'agence onusienne au Congo a réitéré l'engagement de l'Unesco à apporter son appui au Congo dans le domaine technique et financier en lien avec les domaines de compétences au renforcement du système éduca-

tif congolais, en particulier au développement de l'enseignement technique et professionnel.

Il a rappelé à cette occasion l'engagement du Congo aux Objectifs de développement durable à travers les cibles 3 et 4, visant d'ici à 2030 l'accès dans les conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire,

universitaire de qualité d'un coût abordable des femmes et des hommes ainsi que l'augmentation du nombre de jeunes et d'adultes disposant de compétences techniques et professionnelles nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Lydie Gisèle Oko

Le Soudan accuse les pays occidentaux de politiser le travail humanitaire

Le Soudan a accusé mercredi les pays occidentaux de politiser les efforts humanitaires en montrant du doigt l'armée et le gouvernement soudanais pour avoir entravé l'acheminement de l'aide.

Cette prise de position fait suite à une déclaration commune faite le 18 octobre par le Royaume-Uni, l'Usaid, la Norvège, la Suède, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, le Canada et le commissaire européen chargé de la gestion des crises, qui appelait à la levée des barrages empêchant l'accès de l'aide humanitaire au Soudan.

Dans un communiqué, le ministère soudanais des Affaires étrangères a dénoncé cette déclaration comme étant biaisée, affirmant

qu'il n'y a aucune preuve que le gouvernement entrave délibérément les opérations humanitaires. Le ministère a nié que les autorités gouvernementales aient délibérément entravé la délivrance de visas d'entrée et de permis de circulation pour les travailleurs humanitaires.

Il a également exprimé son inquiétude quant à l'appel lancé aux organisations humanitaires pour qu'elles opèrent indépendamment du contrôle du gouvernement, arguant que cela pourrait saper l'au-

torité de l'Etat.

En réponse aux besoins humanitaires, le gouvernement soudanais a annoncé le 19 octobre l'ouverture de quatre aéroports supplémentaires pour l'acheminement de l'aide, tout en mettant six aéroports et sept points de passage au Soudan à la disposition des agences humanitaires.

Selon l'ONU, la moitié de la population soudanaise, soit environ 25 millions de personnes, a besoin d'aide humanitaire et de protection, et près de 18 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë.

Le Soudan est ravagé par un conflit meurtrier ayant opposé les forces armées soudanaises aux forces paramilitaires depuis la mi-avril 2023. Selon un rapport publié le 14 octobre par l'Armed Conflict Location & Event Data Project, le conflit a fait plus de 24 850 morts.

Le Soudan est ravagé par un conflit meurtrier ayant opposé les forces armées soudanaises aux forces paramilitaires depuis la mi-avril 2023. Selon un rapport publié le 14 octobre par l'Armed Conflict Location & Event Data Project, le conflit a fait plus de 24 850 morts.

CAMEROUN

Deux généraux séparatistes abattus dans le Nord-Ouest

Deux généraux autoproclamés des forces séparatistes anglophones ont été abattus mercredi dans le département camerounais de Ngokentunja, situé dans la région du Nord-Ouest, lors d'un accrochage avec les forces de défense et de sécurité, a-t-on appris de sources militaires.

Il s'agit du général Raphado, commandant des troupes séparatistes, et du général Malvin, trésorier de cette armée irrégulière. Ils étaient accusés d'avoir semé la terreur dans cette région en proie à des violences liées à la crise séparatiste anglophone.

L'affrontement s'est déroulé dans l'arrondissement de Balikumbat, où les corps des deux généraux séparatistes ont été exposés à la population.

Les Nations unies estiment que plus de 6000 civils ont été tués dans les affrontements qui durent depuis sept ans entre l'armée et les séparatistes.

Xinhua



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

FRANCE

Réarticulation de la stratégie militaire en Afrique

initialement programmé le 16 octobre, un conseil de défense exclusivement consacré à l'Afrique se réunit à l'Élysée le 23 octobre, sous la présidence d'Emmanuel Macron.

Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a convoqué, le 23 octobre, un conseil de défense pour examiner les recommandations du rapport de son envoyé spécial, Jean-Marie Bockel, dont la mission est de repenser la stratégie française en Afrique. Ce rapport qui sera rendu public bientôt, englobe le volet militaire et civil, notamment des questions liées aux partenariats de la France avec des pays africains, avec une philosophie particulière sur l'Afrique de l'Ouest. Une nouvelle ère s'annonce, marquée par la transformation des installations militaires françaises. C'est le cas des camps de Gaulle à Libreville au Gabon, de Ouakam à Dakar au Sénégal, et de Port-Bouet à Abidjan en Côte d'Ivoire. Ces trois camps militaires ne seront plus considérés comme des bases militaires françaises au sens strict. L'armée française prévoit de réduire son empreinte permanente en mettant fin



à sa présence historique dans ces pays et en abaissant le drapeau sur ces emprises. Cette révision implique également la fin des déploiements permanents d'éléments français au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon, avec un nombre croissant de familles de mi-

litaires rentrant en France. La nouvelle philosophie privilégie des emprises d'abord partagées, qui seront ensuite entièrement sous le contrôle des pays hôtes.

Vers un nouveau commandement unifié

La France met fin à de

Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron grandes bases et à de contingents permanents, mais oriente son dispositif vers des détachements de liaison interarmées, constitués d'une centaine de militaires chargés d'accueillir des détachements temporaires, dont la taille variera en fonction des exercices,

formations et opérations. Au cours des six derniers mois, le nombre total de militaires déployés en Afrique a été en deçà de 5 000 hommes, marquant une volonté de présence réduite de l'armée française. Ce dispositif allégé vise à être réactif et agile, en vue de répondre aux besoins des partenaires africains. Il s'agit d'un changement de paradigme, qui a eu, par ailleurs, un écho favorable au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, à en croire le patron du nouveau commandement pour l'Afrique, le général Pascal Ianni, le 1^{er} août dernier. Ce modèle permet également de diminuer l'exposition de l'armée française aux contestations et aux campagnes de désinformation concernant sa présence sur le continent. Deux bases militaires, celle de Djibouti avec 1500 militaires ainsi que celle du Tchad, 1000 soldats ne font pas partie de la réarticulation.

Noël Ndong

TUNISIE

Démarrage des travaux de la 27^e Conférence des responsables des agences antiterroristes des pays arabes

Les travaux de la 27^e Conférence des responsables des agences antiterroristes des pays arabes ont démarré mercredi au siège du secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur à Tunis et se poursuivront pendant deux jours.

Les participants vont discuter d'un certain nombre de questions liées au renforcement de la sécurité arabe et aux défis sécuritaires auxquels est confrontée la région arabe, notamment les moyens de lutter contre le terrorisme et les réseaux criminels.

Des responsables des agences antiterroristes et de hauts responsables de la sécurité de divers pays arabes, ainsi que des représentants de la Ligue des Etats arabes et

du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, participent à cette conférence.

Muhammad bin Ali Koman, secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, a inauguré la conférence par un discours dans lequel il a souligné que

«l'extrémisme demeure l'un des facteurs fondamentaux qui alimentent le terrorisme, sinon le facteur principal».

Selon M. Ali Koman, il est devenu clair que tous les actes terroristes non seulement dans la région arabe, mais aus-

si dans le monde entier, résultent d'une exagération de la pensée et de l'extrémisme des positions. L'accent sera mis sur les mouvements des organisations terroristes à travers les frontières et sur les procédures et mesures prises par les Etats membres pour y faire

face, et les expériences des Etats membres dans la lutte contre l'extrémisme qui conduit au terrorisme, a-t-il déclaré. En marge de cette conférence, un atelier sera organisé sur l'analyse conjointe des menaces terroristes, notamment celles émanant de la région du Sahel et du Sahara, en coopération avec la Commission antiterroriste et le Projet de justice fiscale financé par la Commission européenne.

Xinhua

«L'extrémisme demeure l'un des facteurs fondamentaux qui alimentent le terrorisme, sinon le facteur principal»

SOMMET DES BRICS+

Les pays membres veulent réduire leur dépendance au dollar

Le XV^e sommet des Brics s'est ouvert le 22 octobre à Kazan, en Russie. Cette alliance se veut une alternative diplomatique et économique au bloc occidental.

Cette alliance a accueilli au début de l'année l'Éthiopie, l'Égypte ou encore l'Iran et pèse désormais près de 30 % de la richesse mondiale et 45 % de la population. Parmi les enjeux de ce nouveau sommet : réduire la dépendance au dollar. L'idée d'une monnaie unique a donc été évoquée, mais elle paraît encore très prématurée. Alors qu'il s'apprêtait à lancer le 15^e sommet des Brics, à Kazan, le président russe, Vladimir Poutine, s'est entretenu avec la présidente de la Nouvelle banque de développement, la Brésilienne Dilma Rousseff. Vladimir Poutine a insisté sur la nécessité d'augmenter les échanges en devises nationales pour « minimiser les risques politiques extérieurs ». Un appel, qu'il réitère régulièrement : pour Vladimir Poutine, l'économie russe doit absolument ré-



duire sa dépendance au dollar, notamment en raison des sanctions financières dont le pays fait l'objet, depuis son

« Ce qui pourrait être fait, c'est éventuellement une monnaie composite qui ne serait pas une vraie monnaie commune, mais qui serait une monnaie de réserve, et ça c'est important parce que ça permet d'essayer d'échapper aux sanctions américaines »

offensive en Ukraine en 2022.

Ce thème de la dépendance au dollar constitue d'ailleurs l'un des enjeux majeurs du sommet des Brics. Les pays membres de l'organisation aimeraient créer une monnaie unique. Un projet qui semble cependant inimaginable sans union économique préalable et sans dessein politique. « Ce qui pourrait être fait, c'est éventuellement une monnaie composite qui ne serait pas une vraie monnaie commune, mais qui serait une monnaie de réserve, et ça c'est important parce que ça permet d'essayer d'échapper aux sanctions américaines », explique le directeur général de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international, Bruno Cabrillac.

Tirer profit des cryptomonnaies

Autre possibilité : recourir aux cryptomonnaies. « Aujourd'hui, on peut échanger, par exemple, du rouble contre du yuan sans passer par le dollar. L'idée, c'est donc de capitaliser sur ces avancées technologiques, qui utilisent notamment la blockchain et les monnaies digitales, pour construire un système beaucoup plus cohérent avec des institutions, avec un certain nombre de standards techniques, et cetera, qui pourraient constituer une alternative par le bas au rôle du dollar », développe l'économiste Alexandre Kateb. Si la dédollarisation de l'économie mondiale est un sujet majeur, Vladimir Poutine, lui-même, a reconnu, en amont du sommet de Kazan, qu'une monnaie unique n'était pas à l'ordre du jour.

Noël Ndong

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DIPLOMATIE

Un nouvel ambassadeur du Maroc au Congo

Lors du Conseil des ministres tenu au Palais royal de Rabat, le 18 octobre, sur proposition du chef du gouvernement, Sa Majesté le roi Mohammed VI a nommé Najoua El Berrak, 50 ans, en tant qu'ambassadrice auprès de la République du Congo.

Najoua El Berrak a forgé sa carrière au sein des affaires africaines. Elle a été ambassadrice du Royaume au Ghana après avoir exercé les fonctions de consule générale du Royaume à Bastia, puis à Rennes, entre 2018 et 2022, et de cheffe de la division des médias au département de la Communication, entre 2016 et 2018.

Elle a également exercé la fonction de conseillère à la Mission permanente du Royaume auprès des Nations unies à Genève (2011-2015), première secrétaire à la Mission permanente du Maroc auprès de l'Union européenne (2008-2011).

Cette nomination est perçue comme un message fort de la part de Mohammed VI, qui a toujours



Nouvel ambassadeur du Maroc en République du Congo DR

considéré la République du Congo comme un pays frère.

La prise de fonction à Brazzaville de l'ambassadrice est imminente, et la pré-

sentation de ses lettres de créance au président de la République du Congo,

Denis Sassou N'Gusso, se fera dans la foulée.

Ce changement intervient au moment où le Maroc renforce ses alliances internationales avec la nomination de 13 nouveaux ambassadeurs, répartis entre l'Afrique, l'Europe, l'Asie et les Caraïbes. Ce renouvellement diplomatique, orchestré par le roi Mohammed VI, met en lumière l'engagement du Royaume à consolider ses relations stratégiques, en particulier avec l'Afrique subsaharienne et l'Union européenne. À travers ces nominations, le Maroc confirme sa volonté de promouvoir une coopération Sud-Sud dynamique, tout en élargissant son influence sur la scène internationale.

Marie Alfred Ngoma

Les moments forts de la visite d'État de Macron à Rabat

Les préparatifs de la visite d'État du président français, Emmanuel Macron, au Maroc, prévue du 28 au 30 octobre, vont bon train, dans la droite ligne du réchauffement des relations entre le Maroc et la France. Tous les moyens sont mobilisés pour célébrer un partenariat durable.

La visite d'État d'Emmanuel Macron au Maroc marque le retour à la normale des relations entre la France et le Maroc après près de cinq années de tensions et de crise aiguë. Les principales manifestations prévues sont déjà connues. Accompagné de son épouse, Brigitte Macron, Emmanuel Macron arrivera à Rabat le 28 octobre et sera accueilli par le roi Mohammed VI.

Une cérémonie d'accueil officiel sera réservée au chef d'État français sur l'esplanade du Mechouar au Palais royal, présidée par le roi. Une salve de 21 coups de canon retentira en signe de bienvenue. S'en suivra un entretien privé suivi d'un dîner d'État comptant 150 personnalités parmi lesquelles des ministres.

Le 29 octobre, le discours d'Emmanuel Macron devant les deux chambres du Parlement réunies sera l'un des moments forts du voyage. « En s'exprimant devant le

Parlement marocain, Emmanuel Macron saisira l'occasion pour axer son discours sur les liens d'exception qui unissent les deux Nations et, surtout, réaffirmer le soutien de la France à la marocanité du Sahara et au plan marocain d'autonomie, signe révélateur de la justesse de la cause marocaine », a déclaré le conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Abdelghani Youmni.

Le soir, Emmanuel Macron participera à un dîner d'État au Palais royal où il se verra décerner la plus haute distinction honorifique du royaume tandis que le prince héritier Moulay Hassan recevra la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur des mains du président français.

Cette visite intervient après le discours du roi Mohammed VI à l'ouverture à Paris de la session d'automne au Parlement au cours de laquelle le

Souverain avait adressé ses remerciements à la France et à Emmanuel Macron pour son « soutien franc » à l'intégrité territoriale du Maroc.

« Bien plus, la France possède une connaissance pointue de la nature et des soubassements de ce conflit régional », avait souligné le souverain. Ajoutant que le Royaume chérifien a toujours été un « partenaire idéal de la France, dans une approche de prospérité partagée ».

L'économie occupe à son tour une place de choix dans la visite du président français au Maroc. Selon nos informations, plusieurs accords et mémorandums d'entente seront signés couvrant différents domaines de coopération.

Cette visite, « reflète la profondeur des relations bilatérales fondées sur un partenariat enraciné et solide » avec une « volonté commune [de] raffermir les

liens multidimensionnels unissant les deux pays », a assuré le cabinet royal.

Les relations entre Paris et Rabat se sont nettement améliorées après le soutien apporté par la France en juillet au plan d'autonomie du Maroc pour le Sahara occidental. Le roi du Maroc avait alors invité le président français pour une visite officielle.

De nouvelles perspectives devaient maintenant s'ouvrir au Sahara occidental où des entreprises françaises sont déjà présentes, notamment l'énergéticien Engie pour la construction d'une station de dessalement d'eau et d'un parc éolien.

Depuis un demi-siècle, un conflit y oppose le Maroc aux indépendantistes du Front Polisario, soutenus par Alger. Rabat prône un plan d'autonomie sous sa souveraineté exclusive tandis que le Polisario réclame un référendum d'autodétermination sous

l'égide de l'ONU, décidé lors d'un cessez-le-feu en 1991 mais jamais concrétisé.

À travers ce voyage régulièrement évoqué mais sans cesse repoussé depuis 2022, Emmanuel Macron entend tourner la page d'une série d'autres tensions. La France et le Maroc étaient notamment brouillés à cause d'une forte réduction à l'automne 2021 des visas accordés par la France aux ressortissants de plusieurs pays maghrébins, des restrictions levées en décembre 2022.

Cette crise s'était aggravée après un vote du Parlement européen en 2023 condamnant la dégradation de la liberté de la presse au Maroc. Certaines voix à Rabat y avaient vu la main de Paris. Le dégel des relations franco-marocaines devrait permettre d'approfondir les liens économiques entre les deux pays, historiquement déjà étroits.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DU CONGO

LES DÉPÊCHES
DU BASOIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

GECAMINES

Première exportation du concentré de germanium vers la Belgique

Présentée, il y a peu, comme une entreprise moribonde laminée par des problèmes récurrents de gestion, la Générale des carrières et des mines (Gecamines) est en train de renaître de ses cendres.

La nouvelle usine hydrométallurgique mise en service en 2023 par sa filiale STL symbolise aujourd'hui la revitalisation de cette société publique, autrefois fleuron de l'économie congolaise. À peine il y a quelques jours, la Gecamines a exporté vers l'Europe des concentrés de germanium, lesquels étaient censés atterrir à Umicore en Belgique pour un traitement ultérieur aux fins de commercialisation. C'est pour la première fois que ce métal précieux quitte le Congo sous cette forme. Cette première exportation résulte de l'accord conclu en mai 2024 entre la Gecamines et cette société belge pour le traitement du germanium issu du site de résidus miniers Big Hill installé à Lubumbashi. Elle revêt une importance particulière au regard de ce que représente ce minerai stratégique rare utilisé dans la fabrication des téléphones, des fusées, des drones, dans l'armement, les panneaux solaires etc. Un tel développement constitue

une performance qualitative et quantitative pour la Gecamines habituée autrefois à exporter de l'alliage brut de ses minerais (cobalt, cuivre, coltan etc). Ce premier chargement de germanium confirme, si besoin en était encore, l'ambition du président Félix-Antoine Tshisekedi de faire de la RDC un hub mondial des métaux stratégiques, tant pour leur extraction que pour leur transformation locale.

Au cœur des convoitises...

Le recyclage local du germanium est une nouvelle manne financière qui s'offre au pays au regard de la valeur marchande que revêt ce minerai évalué en plusieurs millions de dollars. En effet, une tonne de germanium peut coûter jusqu'à 2,2 millions de dollars sur un marché international dominé jusque-là par la Chine, la Finlande, la Russie et les États-Unis. Pour passer du brut d'hier au concentré d'aujourd'hui, il a fallu investir plus de 70 millions de dollars

dont 50% en fonds propres de la Gecamines, le reste étant complété par quelques banques locales triées sur le volet. En outre, cette transformation locale du germanium multiplie par cinq le prix de la vente. Une aubaine pour la RDC qui en tire un énorme avantage dans une production mondiale estimée à 180 tonnes dont 30 tonnes proviennent de son riche sous-sol. Un scénario qui renforce le rôle incontournable de la RDC sur la scène économique internationale. La valorisation du potentiel en germanium de la RDC devrait contribuer à accroître les recettes minières du pays, attendues à près de 5 milliards de dollars en 2025. Le secteur minier devrait ainsi représenter environ 30 % des revenus publics congolais d'ici l'année prochaine. Plus que jamais, la RDC est au centre des convoitises en devenant le centre névralgique où se dessine l'avenir technologique de la planète. Aux Congolais d'en profiter au maximum...

Sylvain Andema

Le Niger et l'Algérie vont démarrer des projets structurants avant la fin de l'année

Le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le général Mohamed Toumba, a présidé mercredi une séance de travail avec une délégation algérienne conduite par Abed Hallouz, directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, au sujet du démarrage de plusieurs projets structurants.

L'objectif de cette rencontre était d'accélérer la mise en œuvre de plusieurs projets financés par l'Algérie au Niger, dont le démarrage est prévu avant la fin de l'année 2024. Parmi ces projets figurent la réhabilitation et l'extension du lycée d'amitié Algérie-Niger de Zinder, la construction du centre d'hémodialyse d'Agadez, la construction d'une polyclinique à Tchirozérine, ainsi que la construction d'un institut islamique à Agadez.

«Il y a lieu de se féliciter de la coopération existante entre nos deux pays qui couvre les domaines de l'éducation, de la santé, de l'énergie, des cultes, etc», a déclaré le général Mohamed Toumba.

Les discussions ont également porté sur des questions de sécurité régionale, notamment au Sahel, et sur le rôle potentiel de l'Algérie dans la confédération Alliance des Etats du Sahel.

Xinhua

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : 24 octobre 2024

Nom du Projet : Pojet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA)

AAO N° :F-003/MAEP/PARSA-24



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché n° F- 003/ MAEP/PARSA-24 relatif à l'acquisition des intrants et équipements pour le maraichage (producteurs et maraichers formateurs/techniciens) et les techniciens du volet cacao du projet.

2. L'unité de gestion dudit projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des équipements des Maraichers, du matériel technique, du matériel de bureau, du matériel divers et du matériel de collecte des déchets, de tri et valorisation.

Cet appel d'offres porte sur cinq (5) lots, répartis comme suit :

- Lot 1 : acquisition des équipements des Maraichers ;
- Lot 2 : acquisition du matériel technique ;
- Lot 3 : acquisition du matériel de bureau ;
- Lot 4 : acquisition de divers matériels ;
- Lot 5 : acquisition du matériel de collecte des déchets, de tri et valorisation.

-Ces lots seront évalués et attribués séparément.

Dans le cas d'une attribution de plus
- d'un lot à un même soumissionnaire, les délais de livraison ne sont pas cumulatifs.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ambroise LOUFOUMA, Coordonnateur National Principal du PARSA et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Immeuble TAMBADOU - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO ; e-mail : ambroiseloufouma@gmail.com de 9 heures à 15 heures 30 minutes.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le : 26 novembre 2024 à 13 heures précises. Les offres seront accompagnées d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurance. Aucun autre garant n'est admis.

Les montants des garanties de soumission par lot sont fixés à 2% du montant Hors Taxes de l'offre du soumissionnaire. Son absence entraînerait la nullité de l'offre.

Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumettre une seule Garantie de Soumission pour la totalité des lots (d'un montant égal au montant cumulé des lots) auxquels ils Soumissionnent.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le : 26 novembre 2024, à l'adresse suivante : Immeuble TAMBADOU (4ème étage) - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à 13 heures 30 minutes.

8. Les exigences en matière de qualifications sont : i) la capacité financière, ii) l'expérience pertinente. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Brazzaville, le 24 octobre 2024

Le Coordonnateur National Principal,



Ambroise LOUFOUMA

IN MEMORIUM EMMANUEL BÉTÉ-SIBA

26 octobre 2014 - 26 octobre 2024, voici dix (10) ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très cher père, l'honorable Emmanuel Bété-Siba. La marche irrésistible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bété-Siba prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A l'occasion de cette commémoration de ce 10^e anniversaire, la fondation Emmanuel Bété-Siba organise une distribution de l'eau minérale dans le service de prise en charge des diabétiques à l'hôpital A Cissé de Pointe-Noire ce samedi 26 octobre à 10h.

Une messe en l'honneur du défunt sera célébrée le dimanche 27 octobre à la Paroisse Notre-Dame de Pointe-Noire. Une collation sera offerte dans l'enceinte de la dite paroisse suivi d'une cérémonie de danse traditionnelle au Stade du marché plateau. Tous les amis, parents et connaissances de l'illustre disparu sont invités à prendre part à ces activités.

Pour toute information, contacter l'ingénieur Elvis Fenelon Bété-Siba, président de la Fondation Bété-Siba au Tél. 06 417 21 74.



NECROLOGIE

Le colonel major Roger Ibata Yombi, Marguerite Mbolo, Ngouari née Fulgie Ibata, Christelle Ibata, le capitaine Harold Ibata, le lieutenant Roger Medi Ibata Yombi et le lieutenant Paul Rovael Ibata Yombi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur belle-mère, mère et grand-mère, Henriette Kébouomo, survenu le 18 octobre 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la villa VMA 1 camp de la Milice à Baongo (en diagonale du ministère de l'Enseignement technique et professionnel) ;

Le jour des obsèques sera communiqué ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

FESTIVAL AFROPOLITAIN

Showcase et exposition prévus à la 11^e édition

Les artistes musiciens et en arts visuels sont invités à soumettre leurs dossiers afin de prendre part à un show case et à l'exposition d'œuvres d'arts qui seront organisés à la 11^e édition du festival Afropolitain en collaboration avec Maaya, représenté par Issouf Balima, avec le soutien du ministère de la Culture du Burkina Faso.

L'évènement se déroulera en deux volets, celui de la musique et de l'art visuel. Pour la musique, un show case de 30 minutes permettra aux artistes de se produire devant des professionnels de l'industrie musicale et le public burkinabé. Pour prendre part à ce rendez-vous culturel annuel, les candidats et candidates doivent envoyer des éléments suivants : Formulaire de demande de candidature dûment rempli, dossier de presse (incluant biographie, photo presse, articles, etc.). Ces derniers doivent présenter les meilleurs talents musicaux mondiaux.

Le volet arts visuels concerne l'exposition des œuvres. Celui-ci a pour objectif de présenter le meilleur des artistes en arts visuels du Québec, de France, de Belgique et des pays francophones



d'Afrique aux professionnels du secteur et au public local. Il vise à promouvoir les œuvres d'artistes provenant

des régions francophones dans le cadre d'une exposition multiculturelle annuelle. Des documents à fournir :

formulaire de demande de candidature dûment rempli, dossier de presse et deux pièces d'œuvres en photo

HD. La soumission de candidatures doit se faire avant le 15 décembre à l'adresse suivante: afropolitanfest@gmail.com. La sélection se fera sur la base de candidatures et d'invitations afin d'assurer un équilibre entre diversité et pertinence pour les professionnels présents.

De show case et l'exposition des œuvres se tiendront dans le cadre de la 11^e édition du festival afropolitain nomade qui se déroulera du 1^{er} au 5 juillet 2025 à Ouagadougou au Burkina Faso. Afropolitain nomade est une plateforme d'échanges culturels et artistiques qui valorise la musique et les arts vivants comme outils d'action et de promotion des talents. Le festival se tient chaque année. Ce rendez-vous annuel met en avant une sélection d'artistes de tous horizons.

Rosalie Tsiankolela Bindika



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo**

*Discours et activités menées
(2022-2023)*

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

**La Cité
d'attache du
vieux port**

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosí**

Préface de
Py Théophile OUBENGA

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Aline SALL

**Sarah,
ma belle-cousine**

Henni Djembo

**L'improbable
destin de
Lundala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

**La transition énergétique
en République du Congo :
Problèmes et perspectives**

Guy MENGA

**La marmite
le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

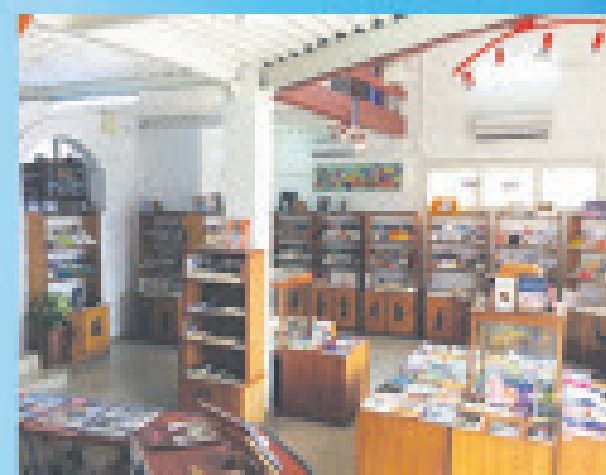
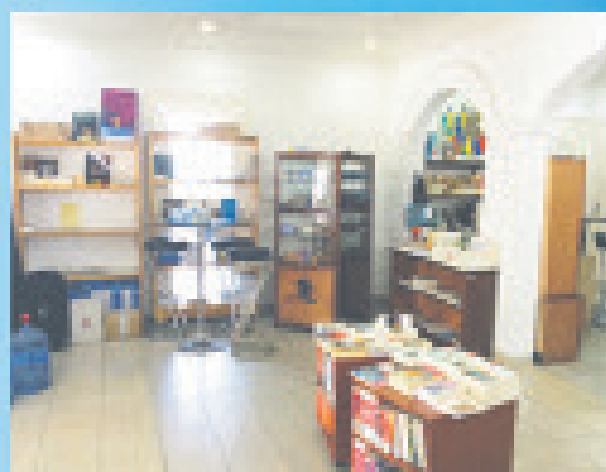
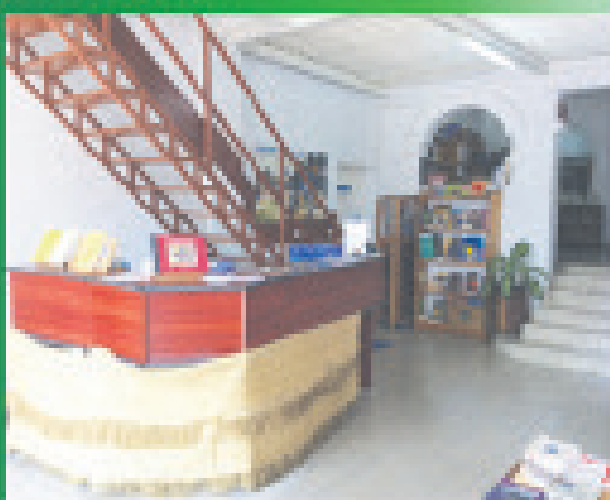
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



SOMMET DES BRICS

Le Congo propose des mécanismes financiers alternatifs

Lors de la séance plénière du 16^e sommet des Brics élargi aux pays invités, le président Denis Sassou N'Gusso a, dans son discours, relevé la nécessité d'instaurer les systèmes financiers alternatifs.

« Le devoir impérieux pour nous, nations du Sud, est d'unir nos efforts afin de créer des mécanismes financiers alternatifs qui régulent avec plus de justice l'économie mondiale au bénéfice des intérêts légitimes de nos Etats », a déclaré le chef de l'Etat congolais.

Le président Denis Sassou N'Gusso a annoncé, à l'occasion de ce sommet, que le Congo vient de soumettre à l'assemblée générale des Nations unies la résolution sur la décennie de l'afforestation et du reboisement pour consolider le rôle crucial des forêts dans la régulation du climat. « J'invite donc les Brics à se placer à l'avant-garde de cette lutte au service de la survie de l'humanité entière », a-t-il souhaité.



Le président Denis Sassou N'Gusso délivrant son discours/DR

Consolider la coopération

Dans la ville de Kazan qui a abrité le sommet des

Brics, le président Vladimir Poutine et son homologue congolais Denis Sassou N'Gusso ont exprimé la ferme volonté d'intensifier la coopération entre le

Congo et la Russie.

En rappel, Brics signifie Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Ce groupe, souvent considéré comme un contre-poids au monde occidental, s'est élargi à l'Égypte, à l'Éthiopie, à l'Iran et aux Émirats arabes unis.

L'Arabie saoudite a également été invitée à s'y joindre. Les pays des Brics représentent 45% de la population mondiale. Ensemble, les économies des membres valent plus de 28,5 milliards de dollars. Cela représente environ 28 % de l'économie mondiale. Le sommet des Brics, qui s'est ouvert le 22 octobre à Kazan en Russie, est le plus grand événement international organisé en Russie depuis le début de la guerre avec l'Ukraine.

**Rominique Makaya
et Yvette Reine Nzaba**

FEUILLETON FÉCOFOOT

La solution pour sauver le Congo d'une sanction

Le comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a, dans un communiqué de presse qu'il a publié le 24 octobre, témoigné de sa volonté de négocier auprès de la Fédération internationale de football association (Fifa) et de la Confédération africaine de football (CAF) une extension du délai qu'elles avaient accordé dans le but d'éviter une éventuelle sanction du Congo.

Les huit jours accordés étant arrivés à échéance le jeudi, la suspension peut tomber à n'importe quel moment. En attendant que les responsabilités soient établies, c'est l'avenir des footballeurs congolais qui prendra un coup. Il y a toujours des moyens pour éviter que cela n'arrive. « Le comité exécutif de la Fécofoot, conscient du fait que le football est un facteur déterminant de paix, de stabilité et de renforcement des liens d'amitié entre les populations, va négocier auprès de la Fifa et de la CAF une extension de ce délai. Le comité exécutif espère que ce temps d'extension permettra de sortir de cette crise par le dialogue et dans le strict respect des textes qui réglementent la Fécofoot. »

Le 16 octobre, la Fifa en accord avec la CAF s'était exprimée sur la situation préoccupante que traverse la Fécofoot à travers une lettre envoyée au secrétaire général de la Fécofoot, Badji Mombo Wantété. La Fifa avait, par ailleurs, invité les acteurs du football membres « du Collectif des membres de l'Assemblée générale » et « la Commission ad hoc » nommée le 25 septembre

2024 à se conformer, sans délai, aux directives parmi lesquelles rendre la pleine possession du siège, du Centre technique d'Ignié et des installations de la Fécofoot au comité exécutif de la Fécofoot dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas.

Abandonner toute démarche tendant à changer les signataires des comptes bancaires de la Fécofoot et /ou remettre les comptes sous contrôle total des signataires reconnus par la Fifa et la CAF, précisant que l'utilisation des fonds mis à la disposition par la Fifa et la CAF est strictement encadrée, mais aussi collaborer librement pour permettre qu'en tant qu'association membre de la Fifa et de la CAF, la Fécofoot- qui y est obligée- puisse gérer ses affaires de façon sans influence indue de tiers, font également partie des directives.

La Fifa avait clarifié sa position dans sa lettre expliquant qu'à défaut de recevoir sous huitaine une confirmation du secrétaire général de la Fécofoot que les directives ci-dessus ont été mises en œuvre, elle serait dans l'obligation de soumettre le cas du Congo au Conseil de la Fifa



Le président du comité exécutif de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, et son secrétaire général, Badji Mombo Wantété/DR

pour considération et prises de décisions idoines y compris une possible sanction du pays. Mais les lignes n'ont pas bougé selon le communiqué de presse. « Le

comité exécutif tient à informer l'opinion nationale et internationale que ce jour 24 octobre 2024, date marquant l'expiration du délai donné par la Fifa, aucune

directive n'a été mise en œuvre par les concernés. Le comité exécutif note une volonté de la « Commission ad hoc » de persister dans une démarche illégale, injustifiée et irresponsable qui isolerait notre football du reste de la planète », précise le communiqué de presse.

Et d'ajouter : « Le comité exécutif de la Fécofoot garde l'espoir que les membres de la « Commission ad hoc » reviendront aux bons sentiments en privilégiant le sens de l'intérêt national et en évitant aux joueurs, commissaires de match, entraîneurs et autres officiels, ainsi qu'aux équipes représentatives toutes catégories confondues qui font carrière dans le football, une suspension qui hypothéquerait leur avenir et ruinerait leurs rêves. » Dans la situation dans laquelle se trouve le Congo aujourd'hui, seul Badji Mombo Wantété, à qui la lettre a été adressée, le 16 octobre, pour en faire large écho, est la personne ressource qui peut négocier une extension du délai à la Fifa et l'obtenir. Devant la Fifa, seul le respect strict des textes prime.

James Golden Eloué